

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.
Un an. 18 fr. 24 f.
Six mois. 10 » 13 »
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Vienne, dimanche 10 décembre. — Voici quel serait le sens du principal article du traité d'alliance signé, le 2 décembre, entre l'Autriche et les Puissances occidentales :

Si, à la fin de 1854, le rétablissement de la paix n'est pas assuré, le traité deviendrait un traité d'alliance offensive et défensive. — Havas.

L'espoir du rétablissement des relations amicales entre les cours de Vienne et de Turin se confirme de plus en plus. Nous apprenons de bonne source que, grâce aux efforts de la France, cet espoir est sur le point de se réaliser, et déjà on désigne les diplomates qui doivent remplir les postes d'ambassades à Vienne et à Turin.

Notre correspondance ordinaire de Berlin contient plusieurs nouvelles importantes. Elle annonce, sous la date du 9, qu'il est hors de doute maintenant que le gouvernement autrichien a traité définitivement avec la Compagnie française pour l'entreprise des chemins de fer, ce qui indique qu'il ne plane plus aucun nuage sur l'alliance de l'Autriche avec les Puissances occidentales. Il est arrivé à la Bourse de Berlin, du même jour, des ordres d'achats nombreux de papiers autrichiens, pour le compte de maisons de Paris, notamment de lettres de change sur Vienne, destinées à faire des remises à Vienne.

La même correspondance ajoute : « Une preuve nouvelle que la Russie se prépare à une collision avec l'Autriche, c'est qu'une partie des gardes russes du royaume de Pologne, se sont rapprochées des frontières autrichiennes, au point de les toucher. Ce fait est positif.

Les lettres de Russie présentent l'état de l'Empereur de Russie comme à peu près désespéré.

Il est naturel que dans les circonstances actuelles, il se répand toutes sortes de bruits : ainsi il a couru hier plusieurs nouvelles qui ont fortement agi sur la bourse. On racontait entr'autres que la Prusse avait accédé définitivement au traité conclu entre les Puissances occidentales et l'Autriche, que le prince Gortschakoff, ambassadeur de Vienne, avait reçu carte blanche de son gouvernement pour négocier avec les puissances occidentales et signer un traité qui pût les contenter, etc., etc. Nous avons des motifs pour croire que tous ces bruits sont dénués de fondement. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le Maréchal ministre de la guerre a reçu du général en chef de l'armée d'Orient le rapport suivant, en date du 28 novembre 1854 :

Monsieur le Maréchal,

Le temps s'améliore, et c'est une circonstance qui est loin d'être sans intérêt pour nos opérations. Une pluie continuelle et l'état des chemins sur les plateaux où nous sommes établis avaient augmenté considérablement les difficultés des transports de vivres et de matériel. Un rayon de soleil va réparer tout cela, et nous allons reprendre nos travaux avec un redoublement d'activité.

L'ennemi met de son côté à profit ces intermittences forcées pour augmenter ses moyens de défense, ainsi que nous pouvons le constater. Jusqu'à présent, il a cherché avant tout à nous intimider, et jamais on n'a vu une pareille consommation de poudre et de boulets; nos officiers d'artillerie calculent qu'ils ont tiré pour cet objet, depuis notre arrivée sous les murs de Sébastopol, 400,000 coups de canon et brûlé 1,200,000 kilogrammes de poudre. On peut se faire une idée, d'après cela, des approvisionnements accumulés depuis longtemps dans la place. Nous remarquons cependant que leur artillerie est plus économique de son tir, et particulièrement que celui des projectiles creux a beaucoup diminué. Le chiffre de nos tués ou blessés ne dépasse pas 15 par jour.

L'armée du prince Menschihoff se maintient dans la défensive. Elle couvre ses positions d'ouvrages défendus par des pièces de marine, et il semble acquis que, jusqu'à nouvel ordre, elle a renoncé à rien entreprendre contre nous.

Pendant ce temps, notre situation s'améliore sous tous les rapports. Les renforts nous arrivent, et nos régiments de zouaves, comme tous ceux qui sont originaires d'Afrique, présentent surtout un ensemble des plus satisfaisants. Nos approvisionnements ont pris de grandes proportions, et je me trouve dès aujourd'hui en mesure de distribuer aux troupes une ration quotidienne de vin ou d'eau-de-vie. C'est un point très-important qui nous épargnera bien des maladies, et sauvera nos effectifs.

D'autre part, les vêtements d'hiver nous arrivent et déjà la capote à capuchon, le paletot en peau de mouton dominant dans nos camps. Le soldat supportera noblement et courageusement l'épreuve de

la mauvaise saison, se voyant ainsi l'objet de soins nouveaux pour lui, et qui témoignent tant de sollicitude pour sa situation de la part de l'Empereur et de son ministre.

Le gouvernement turc m'a promis 6,000 tentes coniques qui sont fort recherchées ici, parce qu'elles résistent mieux que les nôtres aux vents très-violents de ces contrées.

Je puis vous assurer, Monsieur le Maréchal, que l'armée devient d'une rare solidité, et vous ne sauriez imaginer à quel point nos jeunes gens, tout-à-coup mûris par la grandeur de la lutte, deviennent vite de vieux soldats. Vous n'auriez pas vu sans un vif sentiment de satisfaction des lignes déployées rester calmes et immobiles sous un feu de canon que lord Raglan m'a déclaré être supérieur à celui qu'il avait entendu à Waterloo.

Je vous donne ces détails parce qu'ils ne peuvent manquer de vous intéresser vivement, de vous rassurer en même temps; enfin, de vous donner la mesure de la confiance que m'inspirent mes troupes.

Les nouvelles divisions trouveront ici des aînés qui leur donneront de bons exemples.

Veillez agréer, etc.

Le général en chef, CANROBERT.

Le général Canrobert écrit au Ministre de la guerre :

« Devant Sébastopol, 3 décembre 1854.

« La pluie tombe à torrents. Nos chemins sont défoncés, nos tranchées sont remplies d'eau, et toutes nos opérations, comme la plupart de nos travaux, restent suspendus. L'ennemi est immobile par les mêmes causes et par celles que j'ai antérieurement exposées.

« Malgré ces épreuves, le moral de tous est excellent, et nous tenons ferme, prêts à recommencer nos opérations dès que le temps et les routes le permettront. » (Moniteur.)

On expédie toujours de Varna des renforts pour la Crimée. On nous annonce aujourd'hui qu'on a dû embarquer le 29 pour Balaklava deux batteries de grosse artillerie de siège avec leurs chevaux, faisant partie de l'artillerie d'Omer-Pacha, et 1,500 hommes de troupes turques. On attend à Schumla un corps de grosse artillerie française qui doit y rester provisoirement jusqu'à l'arrivée d'un corps

FEUILLETON

MA VIE POUR UN RÊVE.

(Suite.)

Cette soirée est encore à ma mémoire, et j'en conserverai toujours le doux souvenir. Il était environ dix heures du soir, un splendide clair de lune argentait de ses rayons la cime des arbres du boulevard; ce bruit continu, cet éternel mouvement qui règne dans Paris, et principalement dans le quartier que j'habitais, murmurait agréablement à mon oreille. La lune disputait au gaz ses lumières qui formaient avec elle un délicieux contraste.

Je passai ainsi une partie de la nuit à rêver éveillé; la fraîcheur du matin me ramena bientôt à la réalité et m'obligea à chercher un peu de repos.

Le lendemain, Georges Reissenem arriva chez moi avec l'exactitude qui caractérise les hommes habitués à la discipline militaire.

— Parbleu! mon cher Henri, il faut que je me dédommage un peu en t'embrassant de n'avoir pu te serrer la main hier. Tu croyais peut-être avoir évité l'accolade, ajouta-t-il après m'avoir embrassé, mais, ma foi, je suis trop content de te revoir après une si longue séparation pour t'en tenir quiette. — Tu es toujours mon bon Georges, le plus joyeux et le plus aimable garçon que je con-

naissais. — Flateur!... Mais à propos, sais-tu que tu es devenu furieusement joli garçon depuis que je ne t'ai vu? Tu dois être, sans contredit, un des beaux officiers de la marine française? — Tu te venges d'une vérité par une flatterie, ce n'est pas généreux. — Ça, mon cher, tu vas, je pense, me présenter à ton oncle d'une façon un peu plus convenable. Tu m'as si souvent parlé de son puritanisme en matière de convenances, que je tiens à gagner ses bonnes grâces. Je n'ai encore fait que l'entrevoir, et il me plaît déjà beaucoup; il a un de ces types de figure qui attirent, tout en imposant le respect. Mais, reprit Georges après avoir regardé ma chambre avec un petit lorgnon suspendu à son cou, tu es logé comme un petit-maitre, et tout chez toi, jusqu'au petit laquais qui m'a introduit ici, respire le luxe et le confort le mieux entendu. Aurais-tu, par hasard, hérité d'un oncle en Amérique? — Mon ami, en fait d'oncle, je n'ai que celui que tu connais maintenant, et j'espère bien attendre encore longtemps son héritage. Mais, je vais, en peu de mots, te donner le secret de ce que tu appelles mon opulence. Tu sais que j'ai vingt mille livres de rente, n'est-ce pas? Eh bien, comme pendant quatre ans je suis resté loin de France, sans toucher à mon revenu, je suis donc, en ce moment, à la tête de quatre-vingt mille francs, sans compter les libéralités de mon oncle qui me comble toujours de cadeaux. Aussi, j'espère bien, qu'en ami et en bon camarade, tu n'oublieras pas

que ma bourse est, comme elle l'était autrefois, toujours à ta disposition. — Allons, je vois avec plaisir que tu n'as pas changé; mais je dois aussi te dire que ma position financière est un peu plus brillante qu'autrefois. Depuis un an je suis capitaine, et depuis trois mois que je suis attaché à l'état-major du Ministre, je jouis des avantages de l'augmentation de soldé accordée aux officiers en garnison à Paris. Je ne te remercie pas moins de ton offre toute gracieuse, et te promets d'en user au besoin. — Veux-tu fumer un cigare? dis-je à Reissenem. — Allons d'abord chez ton oncle, et nous fumerons après.

Je dois vous dire, lecteurs, que notre appartement, étant très-grand, avait été ingénieusement distribué par mon oncle, de façon à ce que nous fussions libres chacun chez nous. Tout en vivant ensemble, nous avions notre entrée particulière; une salle à manger et un grand salon de réception étaient seuls communs entre nous. Le valet de chambre de mon oncle introduisait chez lui, et William chez moi. Mon oncle avait parfaitement compris qu'à mon âge je devais être un peu maître de mes actions et jouir de ma liberté; mais comme son plus grand bonheur était de vivre avec moi et de me voir tous les jours, il m'avait demandé comme faveur de partager mon appartement; faveur qui en était aussi une pour moi et que j'avais accueillie avec le plus grand plaisir.

de troupes plus nombreux et qui s'avancera ensuite vers Silistrie. — Havas.

Nous avons des lettres de Constantinople en date du 30 novembre.

Les opérations du siège de Sébastopol continuent et le feu n'a pas cessé, comme on l'avait prétendu ces jours-ci. Mais tout semble devoir confirmer le jugement porté sur ce siège par les hommes les plus compétents : il sera, disent-ils, l'une des plus laborieuses entreprises de ce genre que l'histoire ait eu à enregistrer.

L'inaction de l'armée d'observation russe depuis la sanglante bataille d'Inkermann s'expliquerait, dit-on, non-seulement par les vides immenses que cette défaite a marqués dans ses rangs, mais par les pertes considérables qu'elle éprouve chaque jour et qui sont la suite des marches forcées qu'elle a dû faire, aussi bien que sa mauvaise administration militaire. Il faut, en effet, qu'il existe des motifs bien graves pour que les Russes n'aient pas renouvelé leur attaque dans cet intervalle de vingt-cinq jours contre les positions des alliés, tandis qu'ils doivent savoir que ceux-ci reçoivent tous les jours des renforts et en attendent de plus considérables encore. On assure toujours qu'aussitôt qu'ils se croiront en mesure de le faire, les généraux alliés reprendront l'offensive contre l'armée russe pour tâcher d'en avoir raison et, une fois débarrassés d'elle, poursuivre avec encore plus de vigueur, et sans crainte d'être de sitôt dérangés, les travaux de siège. Les dommages que la terrible tempête du 14 a fait essuyer aux flottes alliées sont graves; mais cependant on est resté en mesure de pourvoir sans retard aux besoins de l'armée.

On dit que tous les vaisseaux à voiles ne tarderont pas à regagner le Bosphore; les vaisseaux à hélice et les bâtiments à vapeur resteront seuls dans la mer Noire.

D'après une dépêche privée de l'Agence Lejolyet, que publie la Patrie, sous la date de Berlin, 9 décembre, les derniers rapports du prince Menschikoff sont du 1^{er} décembre et annoncent que rien de nouveau ne s'était passé à cette date sous Sébastopol.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE. — Nous recevons à l'instant le discours, prononcé par la reine Victoria, dans la séance d'ouverture du Parlement anglais.

Londres, 12 décembre. — « Mylords et Messieurs, je vous ai convoqués à cette époque insolite de l'année afin de pourvoir, avec votre assistance, à adopter des mesures qui me permettent de poursuivre la grande guerre dans laquelle nous sommes engagés, avec la plus grande vigueur et le plus grand effet. Je sais que cette assistance sera donnée avec empressement, car je ne saurais douter que vous ne partagiez ma conviction de la nécessité de n'épargner aucun effort pour augmenter mon armée actuellement engagée en Crimée.

« Les efforts qu'elle a faits et les victoires qu'elle a remportées, égales aux plus brillantes qui soient inscrites dans les pages de notre histoire, m'ont remplie d'admiration et de reconnaissance. La cordiale et utile coopération des braves troupes de mon allié l'Empereur des Français et la gloire acquise en

commun, ne peuvent manquer de cimenter davantage l'union qui, heureusement, existe entre les deux nations.

« C'est avec satisfaction que je vous annonce que, conjointement, nous avons conclu avec l'Empereur d'Autriche un traité dont j'attends d'importants avantages. J'ai également conclu avec les Etats-Unis d'Amérique un traité par lequel ont été équitablement arrangées des questions donnant lieu à de longues et difficiles discussions. — Il vous sera donné communication de ces traités.

« Quoique la poursuite de cette guerre doive être l'objet de votre attention spéciale, j'espère que d'autres affaires d'un haut intérêt et d'une grande importance pour le bonheur général ne seront pas négligées. Je suis heureuse de remarquer que la prospérité générale de mes sujets n'est pas interrompue.

« L'état du revenu me donne complète satisfaction, et je compte que, par votre sagesse et votre prudence, vous continuerez à favoriser les progrès de l'agriculture, du commerce et des manufactures.

« Messieurs de la Chambre des communes, dans le budget qui vous sera présenté, je compte que vous trouverez qu'il a été complètement pourvu aux besoins des services publics.

« Mylords et Messieurs, je compte avec confiance sur votre patriotisme et votre esprit public. Je suis certaine que dans la lutte grave où nous sommes engagés, vous montrerez au monde l'exemple d'un peuple uni.

« C'est ainsi que nous obtiendrons le respect des autres nations et que nous pourrions espérer, avec la bénédiction de Dieu, mener la guerre à une heureuse conclusion. » — Havas.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid, le 6 décembre :

« Les démocrates ont renoncé à leurs ridicules démonstrations lorsqu'ils ont eu connaissance des déclarations explicites du général Espartero en faveur du trône. Sur les drapeaux qu'ils avaient préparés on lisait : Suppression de la contribution des octrois, de la conscription; destitution de tous les employés nommés depuis 1843 jusqu'à juillet 1854; réduction de la liste civile; mise en jugement de la Reine-Mère et de tous les ministres conservateurs; érection d'un monument patriotique à Zurbarano, Solis et autres martyrs de la liberté. — Déjà ces gens-là commencent à comprendre Espartero dans leurs attaques contre le gouvernement.

« Le gouvernement ne verrait pas d'inconvénient à la suppression des droits d'octroi, s'il existait quelque moyen de couvrir préalablement le déficit qui en résulterait pour le Trésor.

« M. Allende Salazar aurait, dit-on, fait savoir au duc de la Victoire qu'il désirait rentrer dans la vie privée et se retirer du ministère pour se reposer de ses fatigues et soigner sa vue. Le duc de la Victoire a demandé le temps de la réflexion. Si la démission de M. Salazar finit par être acceptée, il serait remplacé par M. Escalante ou M. Corradi, attendu que M. Gurrea retourne en Aragon.

« Aujourd'hui la banque s'assemble pour s'occuper du paiement du semestre qui va échoir. Le résultat de cette opération décidera de la continuation de la présence de M. Collado dans le ministère.

« On a reçu des nouvelles très-satisfaisantes de Cuba. Le général José de la Concha, capitaine-général, écrit qu'il a des ressources suffisantes pour

anéantir toute expédition filibustière qui oserait l'attaquer. Il conseille au Gouvernement l'esprit de conciliation dans les relations officielles avec les Etats-Unis, attendu que ni le Congrès, ni les citoyens de l'Union américaine ne feront cause commune avec les filibustiers, à moins qu'ils ne s'y trouvent poussés par le sentiment de l'honneur national ou par quelque grave injure.

« On dit que la résolution adoptée par la Banque, dans la réunion d'actionnaires d'aujourd'hui, a été favorable à la combinaison qui doit assurer le paiement du semestre à échoir.

« Le Gouvernement a résolu de renforcer la garnison des Baléares. Un bataillon du régiment d'infanterie de Grenade s'est embarqué à Barcelone pour Mahon. » — Havas.

TURQUIE. — L'ex-grand visir Kibrissi-Mehmet-Pacha a perdu sa position pour s'être pris trop au sérieux. Ce n'est pourtant pas sans peine que Reschild-Pacha l'a renversé du pouvoir, où il le gênait à cause surtout de l'opposition qu'il lui faisait dans le procès de Méhémet-Ali-Pacha. Le Sultan trouvait que c'était trop souvent changer de premier ministre. Depuis sa destitution, on a proposé à l'ex-visir la présidence du conseil de la réforme, mais il l'a refusée. Le scandaleux procès des *cachets apocryphes* n'est pas encore terminé, mais on ne doute pas que l'avènement de Reschild au grand-visirat ne soit un indice certain d'une prochaine solution.

Les sommes considérables que la Porte a déboursées jusqu'à ce moment pour la réorganisation de l'armée d'Asie ont porté fort peu de fruits. Le fait est que cette armée manque de tout et se trouverait absolument hors d'état d'opposer une résistance sérieuse aux Russes, si ceux-ci étaient de leur côté en mesure de prendre l'offensive en Asie.

Le duc de Cambridge était arrivé à Constantinople le 30 novembre. Il a refusé de loger à l'ambassade d'Angleterre et est descendu à l'hôtel Missiric, où il ne recevait personne. — Barrier. (Univers.)

FAITS DIVERS.

Le matériel qui doit servir à construire le chemin de fer de Balaklava aux lignes françaises, est parti de Newcastle. Cent vingt hommes de la marine seront attachés à ce service. (Univers.)

— On écrit de Berne : « Dans le canton de Berne existe un impôt sur les chiens. Une demoiselle très-âgée avait déclaré avoir onze de ces animaux, et elle en acquittait régulièrement les impôts. Cette demoiselle vient de mourir, et on a constaté qu'un lieu de onze chiens elle en possédait dix-huit. Le fisc a réclamé des héritiers de la défunte la taxe des sept chiens qu'elle avait reles, et en outre l'amende que la loi inflige aux personnes qui se rendent coupables de fraude en matière de contributions. Les héritiers ont refusé de faire droit à cette demande, disant qu'ils n'étaient pas responsables des actes illégaux commis par la testatrice, et qu'immédiatement après le décès de celle-ci ils s'étaient défaits des dix-huit chiens qu'elle avait. Le fisc a porté l'affaire devant le tribunal civil séant en notre ville. » (Univers.)

— Sans l'intervention d'un perroquet, un vol considérable aurait été commis ces jours-ci, dans Léopoldstadt (Vienne), dans la maison d'un négo-

Nous allâmes donc le trouver chez lui; Georges se présenta si gentiment lui-même, qu'il fit tout d'abord sa conquête comme il l'avait projeté.

Nous étions à la fin du déjeuner, et je n'avais pas osé demander à Reissenem ce que je brûlais de savoir; je ne savais comment m'y prendre pour aborder ce sujet de conversation, craignant avec raison que la jeune femme ne lui eût dit avoir voyagé avec moi. Mon oncle, qui comprit mon impatience, lui dit tout-à-coup :

— Savez-vous, monsieur le capitaine, que vous escortiez hier la plus jolie femme que j'aie jamais vue : qui donc est-elle ? — Ma cousine, monsieur le Comte.... A propos, dit-il en se tournant vers moi, j'ai des remerciements à te faire. Tu lui as rendu quelques services en voyage, à ce qu'elle m'a dit hier. J'étais si peiné de la savoir faisant cette longue route toute seule; mais je bénis le hasard qui a permis qu'elle te rencontrât. Tu as, m'a-t-elle dit encore, été galant comme un officier de marine; c'est un peu humiliant pour un pauvre fantassin comme moi d'entendre faire, en ta personne, l'éloge du corps auquel tu appartiens; mais enfin, j'avoue que c'est un éloge mérité : vous avez sur nous, messieurs de la marine, une supériorité incontestable. — De mon temps, on l'était également dans tous les corps de l'armée. — Oui, monsieur le Comte, mais nous avons bien dégénéré depuis... Pour en revenir à ma cousine, c'est une jolie petite veuve de vingt-deux ans,

enfant gâtée s'il en fut, et aussi bonne qu'elle est belle. Pauvre petite ! dit mon oncle, si jeune et déjà veuve. A-t-elle des enfants ? — Heureusement non, monsieur le Comte, et pourtant elle s'est mariée à seize ans. — Il y a longtemps déjà que madame votre cousine est veuve, car il me semble qu'elle était hier soir vêtue de blanc ? — Bientôt deux ans, monsieur le Comte... Mais ne la plaignez pas trop sur son veuvage prématuré. — Et pourquoi cela ? Etait-elle donc malheureuse ? dis-je à mon tour. — Non, mon cher, pas précisément; mais elle l'aurait infailliblement été plus tard si son mari avait vécu longtemps encore. — Tu m'intrigues beaucoup, Georges, car je ne comprends pas bien le mot de cette énigme. — Ni moi, dit aussi mon oncle. — Je vais donc, monsieur le Comte, vous raconter en peu de mots l'histoire de ma cousine :

« Son père était simple ouvrier quand, à vingt-deux ans, il s'éprit d'une jolie petite marchande de la localité qu'il habitait. Quoique cette jeune personne, âgée seulement de quatorze ans, ne fût pas dans une brillante position, elle avait pourtant en perspective une petite dot assez rondelette, et le jeune ouvrier comprit qu'on ne la lui donnerait pas pour femme s'il n'avait une position plus honorable à lui offrir. Son parti fut bientôt pris. On était alors aux plus beaux jours de l'Empire, en 1812, je crois, il s'engagea et partit comme volontaire. Vous savez, dit le jeune capitaine avec un soupir de regret,

combien à cette époque glorieuse on avait de chance pour parvenir; il ne fallait que se battre, et si l'on avait assez de bonheur pour n'être pas tué, on était sûr de faire son chemin. Comme l'ouvrier avait un peu d'instruction, il fut remarqué de ses chefs et obtint l'épaulette de sous-lieutenant. Arriva bientôt la déchéance de l'Empire; le jeune officier eut assez de bonheur pour être maintenu dans son grade sous la Restauration. En 1823, il était capitaine et toujours amoureux. Il revint dans son pays où il retrouva la petite marchande un peu moins jeune (elle avait alors vingt-cinq ans), mais non moins jolie. Elle avait tenu la parole qu'elle avait donnée à l'ouvrier de l'attendre et de n'épouser que lui. Les parents de ma tante, qui depuis onze ans avaient encore augmenté leur fortune, lui constituèrent une dot de trente mille francs, et voilà comment M. Reivar devint mon oncle.

« Pour finir cette petite histoire comme un roman de Ducray-Duminil, je vous dirai, monsieur le Comte, que mon oncle et ma tante ont été et sont toujours très-heureux; je vous dirai qu'ils ont eu plusieurs enfants, et que ma jolie cousine est le seul qu'ils aient pu conserver.

— Mais Georges, dis-je en riant, il me semble que tu nous contes plutôt l'histoire de ton oncle et de ta tante que celle de ta cousine. — Attends donc; la première était nécessaire pour l'intelligence de la seconde; je continue :

« ciant en gros. Un habile voleur s'était glissé le soir dans une chambre où se trouvait une boîte à argenterie. Au moment où il allait ouvrir cette boîte, il entendit appeler : « Horley, Horley. » Effrayé, se croyant découvert, il prit aussitôt la fuite sans regarder autour de lui. C'était un perroquet placé dans un coin de la chambre, qui avait appelé « l'Horley, » comme il le faisait chaque fois qu'on ouvrait la boîte à argenterie, dans laquelle se trouvait du sucre. (Gazette de Cologne.)

— On lit dans le *Constitutionnel* :
« Nous recevons de témoins oculaires de nombreux détails sur les désordres qui ont éclaté, il y a deux jours, dans une partie du département d'Eure-et-Loir, et dont le *Moniteur* de ce matin annonce la répression. Nous avons tout lieu de croire ces détails exacts, nous ne les publions néanmoins que sous toutes réserves.

« Un arrêté du préfet, se fondant sur la fréquence des incendies, avait interdit de couvrir désormais les maisons en chaume. Des procès-verbaux avaient été dressés contre des propriétaires qui avaient contrevenu à cet arrêté, et des jugements de simple police avaient ordonné l'enlèvement des toitures ainsi établies au mépris de l'ordonnance préfectorale. Quelques arrestations ont eu lieu pour fait de résistance à l'exécution de ces jugements.

« Il en est résulté une assez vive agitation dans le canton de Nogent-le-Roy, où ces arrestations avaient eu lieu, et cette agitation s'est propagée dans tout le triangle compris entre Chartres, Nogent-le-Roy et Dreux.

« Un rassemblement de 4 à 5,000 individus s'est formé et s'est porté sur Dreux aux cris de : *Vive l'Empereur* ! La ville a été envahie, la prison assiégée et les prisonniers délivrés de vive force.

« A cette nouvelle, le préfet et le général commandant le département sont partis en toute hâte de Chartres pour Dreux, afin de faire rentrer dans l'ordre ces pauvres égarés. Près de Boulay-Thierry, ils ont rencontré le rassemblement qui s'était mis en marche sur le chef-lieu. Leur voiture a été arrêtée et brisée; ils ont été eux-mêmes l'objet de quelques violences de la part des meneurs, qui voulaient leur faire crier : *Vive la paille ! à bas les tuiles !* mot d'ordre du rassemblement. Maître des deux premiers magistrats du département, la colonne continuait sa route sur Chartres, lorsqu'elle a été atteinte et dispersée par un escadron de chasseurs, qui a délivré les autorités après trois heures de captivité.

« Aucune résistance n'a été opposée à la force militaire. Ces hommes égarés faisaient entendre à chaque instant les cris de *Vive l'Empereur* ! ils protestaient qu'ils étaient prêts à obéir à un ordre de l'Empereur, mais qu'ils ne reconnaissaient pas un arrêté du préfet. Le rassemblement n'a pris, à aucun moment, un caractère politique.

« De tels faits n'en sont pas moins regrettables et dignes de punition. Une décision de l'administration a été méconnue, des arrêts de justice ont été bravés, les représentants de l'autorité ont été outragés lorsqu'ils essayaient de ramener des perturbateurs au respect de la loi. Des troupes ont été appelées de Paris et de Rambouillet, afin de prêter main forte à la magistrature dans l'instruction qui est commencée. Cette instruction sera immédiate et complète,

et ne permettra pas aux instigateurs de ce désordre passager de se dérober à la punition qu'ils ont encourue. »

— On voit en ce moment à Paris, aux montres de plusieurs marchands d'horticulture, des bellerares de la Mitidja de proportions fabuleuses. Une d'elles pèse près de 15 kilogrammes. Il paraît, du reste, que l'horticulture a accompli des prodiges cette année en Afrique. (Maine-et-Loire.)

— Voici une bonne nouvelle pour les admirateurs de Walter-Scott. Le manuscrit d'un roman inédit de l'illustre écrivain vient d'être découvert par M. de Saint-Maurice de Cabany. Le récit de cette découverte, publié par lui, comme préliminaire de la traduction qu'il prépare, est tellement circonstancié qu'il est difficile de n'y pas ajouter foi. Attendons-nous donc à voir paraître bientôt ce nouveau roman intitulé : *Moredum, épisode du règne de Guillaume-le-Lion, roi d'Ecosse.* (Idem.)

— On écrit de Vienne (Autriche) que la ville de Berdianski, en Tauride, sur la mer d'Azof, a été inondée par la mer. Trente-cinq bâtiments de commerce ont été jetés à la côte par la force de la tempête. (Idem.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 13 décembre.
« D'après une dépêche du prince Menschikoff, jusqu'au 4, rien de saillant ne s'était passé sous Sébastopol. »

Vienne, le 12 décembre.
« Le bruit s'était répandu que, sur la nouvelle de l'embarquement à Varna de nouveaux renforts alliés pour la Crimée, le prince Gortschakoff avait manifesté l'intention de quitter Vienne. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Lundi dernier, M. Midavaine a donné la soirée musicale qu'il avait annoncée; les auditeurs n'étaient pas nombreux: il semble que ce soit un parti pris à Saumur de ne tenir compte ni de l'art ni de l'artiste. Pourtant, malgré le vide de la salle, qui aurait déconcerté l'homme le plus énergiquement trempé, M. Midavaine s'est montré ce qu'il est véritablement, un artiste de distinction, un digne rival des chanteurs comiques les plus renommés. On eût dit même que son talent grandissait et s'animait en face des banquettes désertes, d'où s'élevait cependant une tristesse glaciale même pour les rares auditeurs disséminés dans la salle. Si l'on pouvait se faire une idée de cette soirée, sans y avoir assisté, on regretterait certainement de n'y avoir pas pris part; il est impossible, en effet, de dire avec plus de naturel et plus de pittoresque à la fois — c'est la caricature en action. Aussi, à chaque mot de *Pandore* et des *Aventures de Malboroug*, il était interrompu par les applaudissements, et des rires bruyants, en couvrant sa voix, venaient témoigner du plaisir qu'il causait à l'auditoire.

Après M. Midavaine, M. *** , jeune violoniste, nous a joué un air varié de Beriot; c'est la première fois que nous l'entendons, nous souhaitons qu'il nous procure souvent le plaisir de l'applaudir, comme il l'a été lundi. Il était accompagné par M.

« Mon oncle et ma tante n'ont donc pu conserver que leur dernier enfant; aussi Ernestine (c'est le nom de ma cousine) a été gâtée, idolâtrée et chérie comme... comme toi, Henri. Mon oncle, imprévoyant et aussi peu connaisseur en affaires que nous le sommes tous, nous autres soldats habitués à vivre au jour le jour sans nous occuper du lendemain, mon oncle, dis-je, place si mal la dot de sa femme, que quelques années après son mariage il en avait déjà perdu les deux tiers. Ma tante se décida alors à tenir la bourse elle-même et à reprendre les rênes du commandement, au grand contentement de son mari. C'est une bonne petite ménagère que ma tante; aussi à force d'économie elle parvint, tout en donnant à sa fille une excellente instruction, à lui faire ce qu'elle appelait une dot de sous-lieutenant. »

— Qu'est-ce qu'une dot de sous-lieutenant? dit mon oncle, interrompant le récit de Georges pour satisfaire sa curiosité. — Vingt-quatre mille francs au minimum, depuis une ordonnance du roi qui parut, je crois, en 1840. — Un peu plus tôt, il me semble, dis-je à mon tour; mais qu'importe la date! continue.

« Mon oncle était successivement devenu chef de bataillon, lieutenant-colonel, puis enfin colonel. Quand il obtint son dernier grade, Ernestine avait quinze ans; elle n'était pas encore belle comme aujourd'hui, mais elle promettait de le devenir. C'était une ravissante et blonde jeune fille, fraîche comme un bouton de rose et

du Bengale encore humide de rosée par une belle matinée du mois de mai. Elle faisait les honneurs du salon de son père avec une grâce et une urbanité qui lui attireraient l'admiration de tous les officiers et les sympathies des dames du régiment, chose d'autant plus rare qu'il est très-difficile à une femme ou fille de colonel de plaire à toutes ces dames. Ma tante était fière du succès de sa fille, et s'étonnait de trouver chez elle une distinction de race que son père et elle n'avaient pu lui donner.

« Quant à mon oncle, c'était bien pis encore. Sa fille était son Dieu, son idole de tous les instants. Il n'avait jamais voulu la laisser aller en pension de peur de s'en séparer un instant, et lui donnait encore des maîtres pour compléter son éducation. Il aurait voulu, disait-il, avoir des millions pour contenter les désirs de sa fille bien-aimée.

« Si Ernestine avait eu un mauvais naturel, toutes ces gâteries en auraient fait une petite personne pédante, prétentieuse, égoïste et insupportable à tous. Mais non; beauté physique, bonté de cœur, noblesse de sentiments, elle avait tout, tout pour elle.

« Elle usait de son influence sur son père et sa mère pour les maintenir en bonne intelligence avec quelques-uns de leurs parents sottement envieux de leur position, qu'à force de patience elle était parvenue à réconcilier avec eux. Enfin, si je vous énumérais toutes les qualités de ma cousine, ce serait une litanie sans fin; j'aime

Neustedt fils, dont nos concitoyens ont plus d'une fois apprécié le talent. P. GODET.

Le jeune Gotvin, notre compatriote, qui était employé à Saint-Florent-le-Vieux comme agent-voyer cantonal, vient d'être nommé agent-voyer dans le Loiret, après avoir subi très-brillamment les épreuves d'admission. P. GODET.

POUDRE DE ROGÉ pour préparer soi-même la limonade purgative gazeuse, à 30 grammes de citrate de magnésie. Cette limonade, approuvée par l'Académie impériale de médecine, est d'un goût très-agréable et purge aussi bien que l'Eau de Sedlitz.

La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment ce qui permet d'en avoir toujours chez soi pour s'en servir au moment du besoin; l'étiquette porte la signature de l'inventeur et l'empreinte de la médaille qui lui a été décernée par le Gouvernement. A Paris, rue Vivienne, 12.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN, approuvées par l'Académie impériale de médecine.

Les Perles ont l'avantage de porter l'Ether libre, pur, sans odeur, et à doses fixes jusque dans l'estomac où elles se dissolvent très-promptement.

Les médecins ont constaté la puissance d'une ou deux Perles d'Ether administrées dans une cuillerée d'eau contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse. — A Paris, rue Caumartin, 43.

PILULES DE VALLET approuvées par l'Académie impériale de médecine. Elles sont approuvées depuis plus de 15 ans par les médecins pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques.

Pour se garantir des contrefaçons, il faut s'assurer que chaque flacon porte sur l'étiquette la signature VALLET, inventeur. — A Paris, rue Caumartin, 43.

53 ANNÉES de succès et les attestations des plus célèbres médecins ne laissent aucun doute sur l'efficacité de la PATE DE REGNAULD AÎNÉ contre les rhumes, catarrhes, enrouements et irritations de poitrine.

Cette pâte ne se vend qu'en boîtes entourées d'une bande de papier vert sur laquelle se trouve l'empreinte de la signature REGNAULD AÎNÉ. — A Paris, rue Caumartin, 43.

GUÉRISON DES MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS.

Le rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constate que les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir, et la constipation disparaître, par la Poudre ou les Pastilles de charbon du docteur Belloc.

Les flacons de poudre et les boîtes de pastilles portent le cachet du docteur Belloc, à Paris, boulevard Poissonnière, 4.

Dépôt de la POUDRE ROGÉ, des PERLES D'ETHER, des PILULES DE VALLET, de la PATE DE REGNAULD AÎNÉ, de la POUDRE et des PASTILLES DE CHARBON DE BELLOC, à Angers, chez M. Menière, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, Maussion, ph.; Doué-la-Fontaine, M. Peltier, ph. (1564)

P. GODET, propriétaire-gérant.

mieux abrégé. Il y avait dans le régiment de son père un chef de bataillon qui passait pour avoir une assez grande fortune. C'était un homme de quarante-cinq ans, mais qui paraissait en avoir à peine trente-cinq; il était encore très-beau garçon, et sa bonté était passée en proverbe au régiment. Il était de plus si gai et si spirituel, que sa conversation avait un charme infini. Le Colonel le recevait très-fréquemment. Il plaisait tant à Ernestine, qu'il était presque devenu commensal de la maison. Un matin, il vint trouver le Colonel dans son cabinet et lui demanda la main de sa fille.

« Colonel, lui dit-il, je sais qu'il y a entre mademoiselle Ernestine et moi une très-grande différence d'âge, mais la sympathie qui existe entre nos deux caractères rachettera cela; je puis d'ailleurs lui donner un nom et une petite fortune, car il est, je pense, inutile de vous dire que je la prends sans dot, si toutefois elle veut bien accueillir ma demande.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 12 DÉCEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 96 60.

5 p. 0/0 baisse 80 cent. — Fermé à 71 50.

BOURSE DU 15 DÉCEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 95 50.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 71.

ADJUDICATION de fournitures d'objets de Consommation à faire auxdits Hospices, pendant l'année 1855.

Le mercredi 20 décembre 1854, à l'heure de midi, il sera procédé en présence de la Commission administrative des Hospices de Saumur, en son bureau, à l'Hôtel-Dieu, à l'adjudication des fournitures à faire auxdits Hospices, depuis le 1^{er} janvier 1855 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- SECTION 1^{re}. Pain ;
 Id. 2^{me}. Beurre ;
 Id. 3^{me}. Articles d'épicerie ;
 Id. 4^{me}. Miel ;
 Id. 5^{me}. Huile de colza, chandelle, bougie.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat des Hospices, jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées ; elles porteront cette suscription : Soumission pour la fourniture à faire aux Hospices de Saumur, des articles compris dans la section n^o . Elles exprimeront un rabais en centimes et fractions de centime, c'est-à-dire, quart, tiers ou moitié de centime.

Toutes les soumissions pour fournitures de riz, vermicelle, huile d'olive et de colza, miel, sucre et savon, seront accompagnées d'échantillons portant le même cachet que les soumissions.

On n'admettra à concourir aux adjudications que des personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours, de midi à trois heures, les fêtes et dimanches exceptés. (696)

M. PONSURET, voulant se défaire de ses **ARTICLES DU JOUR DE L'AN**, prévient le public que toutes ses marchandises seront vendues au prix de facture, en bonbons et cartonnages. On trouvera un très-joli assortiment.

Etudes de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M^e BONNIN, notaire à Thouars.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e BONNIN, notaire à Thouars,

Le mercredi vingt-sept décembre, mil huit cent cinquante-quatre à midi,

DE L'HOTEL DU LION D'OR,

Situé sur Lavault, commune de Thouars,

Sur la mise à prix de 11.000 fr.

Signé : CHEDEAU. (683)

A LOUER

Présentement,

Un APPARTEMENT, au 1^{er} étage, rue d'Orléans, n^o 8, composé de deux chambres, petit vestibule, cave et grenier.

S'adresser au sieur CATHELINEAU, concierge de ladite maison. (678)

A LOUER

DE SUITE,

La MAISON, occupée dernièrement par M. Dion, notaire, rue du Puits-Tribouillet.

S'adresser à M^e DION. (630)

A VENDRE

Une jolie MAISON, avec jardin, à Saumur. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (698)

Etudes de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M^e BASTY, notaire à Argenton-Château.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Le mardi vingt-six décembre mil huit cent cinquante-quatre, à midi, Dans la maison du sieur BERTON, aubergiste à Massais,

DE LA MÉTAIRE

DU POYNOT,

Appartenant à la famille Chevreau, Et située dans les communes de Massais et Ulcot.

Sur la mise à prix de 29,414 fr.

Et de neuf hectares quatre-vingt-dix-huit ares de terre et pâtis, en la commune de Mauzé, exploités par le sieur Bastard,

En sept morceaux estimés 6,890 fr. qui seront vendus ensemble ou séparément.

Signé : CHEDEAU. (682)

A VENDRE,

Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie, Occupée par Buzard, aubergiste.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

A LOUER

Présentement

Une PETITE MAISON, Grand Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne, Occupée par M^{me} veuve Piette.

S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

Etudes de M^e DUTERME, notaire à Saumur, et de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur, Le jeudi 28 décembre 1854, à midi,

DE TROIS MAISONS,

Sises à Saumur :

L'une, rue d'Orléans, occupée par le sieur Taugourdeau, mise à prix à 11,000 francs ;

Une autre, rue du Portail-Louis, occupée par M. Pichard, mise à prix à 8,300 francs ;

Et la 3^e, dans la même rue, occupée par M. Popinet, mise à prix à 6,500 francs ;

Et de 47 ares 63 centiares de QUETIER, sis sur la levée d'Enceinte, mis à prix à 800 francs. (693)

M. DUTOUR, agent d'affaires à Angers, s'empresse de porter à la connaissance des familles qu'il s'occupera, cette année, comme par le passé, de remplacements militaires, à des conditions raisonnables.

Il ose espérer que, d'après l'empressement qu'il a mis à exécuter ses traités dans des temps difficiles, les pères de famille, lui accorderont leur confiance pour traiter.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU père, propriétaire à Saumur, muni de ses pouvoirs. (664)

A LOUER

Présentement

UNE MAISON,

Rue de Bordeaux, joignant M. Vinsonneau.

S'adresser à M. DELARUE, rue du Temple, n^o 42. (675)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Cabinet de Lecture

DE J. GODFROY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE A SAUMUR
Grand' rue, près St-Pierre

J. GODFROY, pour répondre au désir de ses nombreux clients, vient de faire l'acquisition pour son Cabinet de Lecture d'un grand nombre de bons ouvrages en mémoires, histoires et voyages, dont il donne ci-dessous quelques-uns des titres :

- Souvenirs, complément des mémoires de Dumas, avec les mémoires, 26 vol.
- Les Grands Jours d'Auvergne, 9 vol.
- Mémoires de Ninon de Lenclos, suite aux Confessions de Marion Delorme, 10 vol.
- Les Heures de Prison de Madame Lafarge, suite à ses mémoires, 3 vol.
- Cabanis, ou la guerre de sept ans, par Vchhald, 2 vol.
- La Guerre civile en Espagne, 2 vol.
- Les Comtes de Flandres, 2 vol.
- Mémoires de Montémont, 5 vol.
- Histoire de Pascal Paoli, 2 vol.
- Histoire des Comtes de Champagne, 2 vol.

- Histoire des Etats généraux, 2 vol.
- Voyages de Levailant, 3 vol.
- Histoire de l'Empire Ottoman, 4 vol.
- Histoire de France, par Lacretelle, 10 vol.
- Mémoires de Morillo, 2 vol.
- Histoire de Bernadotte, 2 vol.
- Histoire sous Charles VI, 2 vol.
- Mémoires et Correspondances de Duplessis-Mornay, 12 vol.
- Mémoires de Fauche-Borel, 4 vol.
- Mémoires de Dumouriez, 5 vol.
- Mémoires du Duc de la Force, 4 vol.
- La Vendée militaire, par Créteineau-Joly, 4 vol.
- Et beaucoup d'autres ouvrages d'auteurs anciens et modernes.

On trouve en cette maison : Imprimerie, Librairie et Papeterie ; Cartonnerie, Registres, Reliures et Réglures.

Pour le jour de l'an, il y aura EXPOSITION de JOLIS ARTICLES en LIVRES RICHES et autres, en PAPETERIE et FANTAISIE pour bureau, en DIVERS DE PIÉTÉ, qui seront vendus à prix réduits.